



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE

CONFÉRENCE PETIT DÉJEUNER PARIS HÔTEL THE WESTIN PARIS VENDÔME

LE 14 FÉVRIER 2019 de 9H00 à 12H30

SE METTRE EN CONFORMITÉ PAR LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

LOI SAPIN 2, DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (REPORTING RSE), LOI RELATIVE AU DEVOIR DE VIGILANCE OU ARRÊTÉ DU 3 NOVEMBRE 2014, SONT AUTANT DE RÉGLEMENTATIONS EXIGEANT LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE DÉTECTION DES RISQUES.

CETTE CONFÉRENCE SERA AXÉE SUR LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE NON-CONFORMITÉ EN GLOBALITÉ ET PAS UNIQUEMENT LES RISQUES DE CORRUPTION. EN EFFET, LES RISQUES DE NON-CONFORMITÉ DITS 'COMPLIANCE' CONSTITUENT UN RÉFÉRENTIEL DE THÉMATIQUES TELLES QUE CORRUPTION, BLANCHIMENT DE CAPITAUX, FINANCEMENT DU TERRORISME, CONFLIT D'INTÉRÊTS, EMBARGOS, PROTECTION DES DONNÉES, RSE...

EN FONCTION DE LEURS ACTIVITÉS, LES ENTREPRISES SONT EXPOSÉES À PLUSIEURS DE CES THÉMATIQUES ET LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DOIT LES COUVRIR DANS LEUR ENSEMBLE.

Les places étant limitées,
nous vous prions de vous inscrire
au plus vite :



> Je m'inscris



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE

PROGRAMME :

DE 8 H 30 À 9 H 00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS & PETIT-DÉJEUNER

9H00- 9H15 : INTRODUCTION DE MAITRE AMADO, AVOCAT ET PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE

• 9H15 – 10H00 : LES EXIGENCES DES REGULATEURS EN MATIÈRE DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES (NATIONALES ET TRANSNATIONALES)

Ce thème sera abordé par Sébastien d'Aligny, Partner, Pwc qui évoquera les points suivants :

- Les exigences des régulateurs français (AFA, ACPR, AMF)
- Les exigences des régulateurs US/UK

• 10H00– 10H45 : LE REFERENTIEL DES RISQUES DE NON-CONFORMITE, UN AJUSTEMENT A CHAQUE ORGANISATION

Ce thème sera abordé par Benoit Hubaud, Responsable Compliance IBFS Russie/Europe de l'Est, Société Générale qui évoquera les points suivants :

- Pourquoi un référentiel des risques de non-conformité dans l'entreprise?
- Comment exploiter le référentiel des risques dans le pilotage de son organisation?
- Retour d'expérience sur un référentiel de non conformité du domaine bancaire et financier

• 10H45 – 11H00 : PAUSE CAFE ET NETWORKING

• 11H00 – 11H45 : LES PRINCIPES, LES METHODES ET LE PROCESSUS DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES COMPLIANCE

Ce thème sera abordé par Apolline Buchler, Founder & CEO de Compliance'In qui évoquera les points suivants :

- Des principes et des méthodes appliqués à tous les risques Compliance
- Le processus de cartographie des risques, quels sont les acteurs? Les étapes? Les jalons?
- Pourquoi aurez-vous besoin d'un outil pour votre cartographie?

DE 11H45 À 12H15 : QUESTIONS - RÉPONSES ET NETWORKING

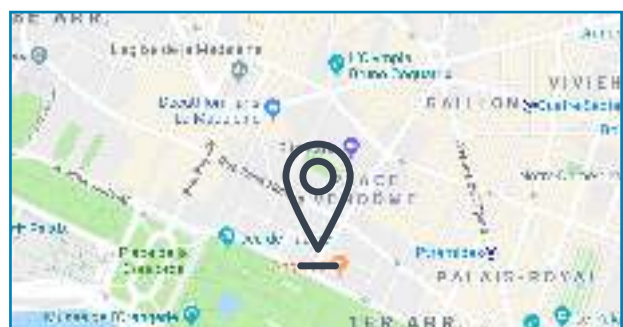
PUBLIC CONCERNÉ :

- Compliance officers & managers • Directeurs de la conformité
- Cadres dirigeants des organisations • Directeurs Ethics • Directeur de la Compliance • Directeurs/Responsables juridiques • Responsable RSE • Associés de Cabinets d'avocats

PLAN D'ACCÈS :

Hôtel The Westin Paris Vendôme : 3 Rue de Castiglione - 75001 Paris

Métro Concorde ou Tuileries  1 Métro Madeleine  14  8





BULLETIN D'INSCRIPTION*

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 5 Février 2019	Après le 5 Février 2019
Non Membre	350 Euros	450 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 395 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Les membres peuvent être aussi bien des personnes physiques de tous secteurs économiques, que des personnes morales, intéressées par la Compliance, l'éthique sociétale et le respect des codes de conduite des entreprises ou organisations, en France mais aussi venant de l'international (avec une activité économique, professionnelle etc. en France).
- Pour s'associer à l'IRC, il suffit de cliquer sur le lien en ligne « Devenez adhérent », de compléter les renseignements à fournir vous concernant et de procéder au paiement de l'adhésion annuelle.
- Le montant de l'adhésion annuelle est de 395 euros par personne et de 350 euros pour toute adhésion multiple au sein d'un même organisme (société, association, établissement public ou autre).

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

Les membres de l'IRC bénéficient de tous les avantages suivants :

- Se former aux enjeux de la Compliance par 6 sessions informatives par an organisées par l'Institut gracieusement.
- Participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut.
- Bénéficier de remises lors de conférences et séminaires dans lesquels l'IRC collabore.
- Faire partie d'un réseau de professionnels de la Compliance et échanger des points de vue et des conseils pratiques .
- Avoir une vision internationale de la Compliance à travers notamment des partenariats nationaux et internationaux de l'IRC.
- Collaborer avec les organismes de réglementation et les autorités pour les questions liées à la Compliance.
- Trouver une réponse aux préoccupations concernant les responsabilités pénales, civiles ou administratives pouvant être encourues par les dirigeants d'entreprise.
- Accéder aux canaux d'informations privés exclusifs des partenaires, aussi bien en anglais qu'en français .

NOS RÉDUCTIONS PARTENAIRES :



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Evènement : **CONFERENCE PETIT DEJEUNER DE L'INSTITUT DU RISK ET COMPLIANCE**

Code identifiant : **34374AF**

Valable au transport du : **06/02/2019 au 21/02/2019**

Lieu de l'évènement : **PARIS**

Connectez-vous sur le site internet de l'évènement ou directement via <http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?ven-dor=AFR&promocode=34374AF>



Vous pouvez bénéficier d'une réduction de 20% sur votre parcours aller-retour en France métropolitaine. Après votre inscription un fichet SNCF de réduction vous sera envoyé. Merci d'envoyer un mail à contact@institutriskcompliance.com pour en faire la demande.

* • Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.